



Association Golfique et Sportive de Rougemont Le Château

Assemblée générale Ordinaire

Masevaux, le 18 décembre 2021

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

Je vous remercie, au nom du Conseil d'Administration, d'avoir fait l'effort de répondre favorablement à notre convocation pour l'Assemblée Générale de notre Association. Je précise que le terme « convocation » est celui employé par nos statuts qui définissent nos règles de fonctionnement, nous les évoquerons régulièrement au cours de notre réunion.

Je remercie également le Directeur de la SA, Lionel BURNET, notre enseignant, Julien DEMANGET, et notre greenkeeper, Thomas OLIVIER d'avoir répondu à notre invitation.

Votre présence, convoqués ou invités, encourage notre action qui est soumise, bien que relevant d'un pur bénévolat, au respect d'un cadre réglementaire contraignant.

Nous sommes 26 présents et avons enregistré 32 pouvoirs de représentation. Le nombre de membres disposant du droit de vote est de 58, soit 27,5 % de notre effectif total. Le minimum requis par nos statuts étant fixé étant fixé un cinquième (20%), le quorum est atteint et nous pouvons légitimement délibérer.

J'ouvre donc les travaux de notre Assemblée ce jour, le samedi 18 décembre 2021, à 17 h 04.

Je présiderai cette assemblée en remplacement de notre Président Xavier DELPLANQUE, démissionnaire et ce conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration en date du 16 octobre 2021. Notre secrétaire de séance sera Martine CROS. Nous serons assistés de Christine DOERENBECHER et de Jean-Marc HUTTER que je vous propose, si vous le voulez bien, de désigner comme scrutateurs. Ils seront chargés de vérifier la liste des membres présents, les pouvoirs délivrés, et les conditions et résultats des votes à venir.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour de notre assemblée était indiqué sur la convocation qui vous a été adressée, par courriel, en date du mardi 23 novembre 2021. Pour mémoire, l'ordre du jour retenu est le suivant :

1. Rapport moral du Président

2. Vote du quitus sur le rapport moral
3. Rapport d'activité de la commission sportive
4. Rapport d'activité de la section des féminines
5. Rapport d'activité de la section des seniors
6. Rapport d'activité de la section jeunes
7. Rapport d'activité de la section AS
8. Rapport financier du Trésorier
9. Rapport du réviseur aux comptes
10. Vote du quitus financier
11. Vote sur l'affectation comptable du résultat d'exploitation
12. Présentation du budget prévisionnel pour l'année 2022
13. Vote sur le montant de la cotisation 2022
14. Désignation du réviseur aux comptes pour l'exercice 2022
15. Élections des membres du Conseil d'Administration
16. Questions diverses

1- Rapport Moral présenté par le Président

Je vais vous en donner lecture :

« La crise sanitaire qui nous a frappés et qui n'est pas encore plus qu'un mauvais souvenir, aura affecté de manière importante notre activité associative et notre pratique sportive.

Mais dans ce monde en difficulté, notre petite communauté s'en tire nettement moins mal que bon nombre de petites associations culturelles, éducatives ou sportives dont l'existence même est gravement menacée.

Le nombre de nos adhérents est passé de 43 membres en 2019 à 127 membres en 2020 et 213 en 2021. Cette augmentation spectaculaire de notre effectif s'explique principalement par l'intégration, d'abord de la section des seniors en 2020 puis celle des féminines en 2021. Je profite de cet instant pour remercier vivement et très chaleureusement Francis et Valérie pour leur action déterminante. Nous avons retrouvé aujourd'hui une forme plus classique d'association golfique. Ces rapprochements nous donnent une plus grande légitimité auprès de la SA et nous offre plus de moyens d'actions au profit de l'ensemble de nos adhérents. Nous pouvons également noter, avec bonheur, pour expliquer l'évolution de notre effectif, la venue de nouveaux membres au golf de Rougemont Le Château. Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue.

Sur le plan sportif, la Fédération a su œuvrer pour obtenir du Gouvernement des aménagements qui nous auront permis la pratique individuelle de notre sport préféré et l'organisation, après les périodes de déconfinement, de compétition fédérales, régionales ou de club.

Sur le plan budgétaire, vous le verrez un peu plus tard, notre association n'est pas en difficultés du fait de l'augmentation évoquée du nombre des cotisants et l'annulation de plusieurs compétitions, déprogrammées en raison de la pandémie.

Enfin, il n'aura échappé à personnes ici, pas moins qu'aux golfeurs visiteurs, que notre terrain de jeu n'a jamais été aussi beau. Certes les conditions météorologiques étaient favorables mais l'essentiel en revient à l'important travail entrepris par les actionnaires de notre Golf et l'implication très remarquable de Thomas, notre greenkeeper et de son équipe. Qu'ils en soient tous, très sincèrement, remerciés. Et puisque nous en sommes au chapitre des remerciements, nous n'oublierons pas de féliciter Patrick, notre restaurateur et ses salariés pour la qualité de leurs prestations ainsi que l'ensemble du personnel rattaché à Lionel, notre directeur, pour sa gentillesse, son professionnalisme et sa grande disponibilité. Nous ne manquerons pas, non plus, de marquer notre gratitude à Julien, notre enseignant qui, nous le savons, accompagne nos équipes adultes et nos jeunes talents au plus haut niveau et promeut toujours à ses élèves l'adhésion à notre association.

Notre golf, fort de l'engagement et de la bonne volonté de chacune de ses parties prenantes, actionnaires, direction, enseignant, restaurateur et association a donc un bel avenir devant lui et nous pouvons tous, raisonnablement et sereinement, envisager de travailler, dans un cadre très enviable et envié, l'objet qui nous est assigné par nos statuts, à savoir :

- promouvoir et de développer la pratique du golf dans le département du Territoire de Belfort et les départements voisins, notamment en organisant une école de golf pour les enfants,*
- favoriser l'intégration de la pratique du golf dans la vie scolaire*
- développer la pratique du golf dans les activités sportives du Golf de Rougemont et particulièrement les compétitions organisées par la Fédération Française de Golf,*
- promouvoir et de développer la pratique du golf dans le cadre de la Fédération Française de Golf*
- organiser des activités culturelles et conviviales destinées à développer un « esprit club » entre les membres du Golf de Rougemont.*

En cette période de fin d'année, période propice à l'expression de vœux, j'espère vous faire partager mon optimisme et vous souhaite, nous souhaite, une année 2022 plus paisible sur le plan sanitaire, plus sportive sur le plan golfique et toujours aussi chaleureuse au sein de notre club, élu de notre cœur ».

C'est sur ces quelques mots que je vais mettre au vote le rapport moral.

2- Vote du quitus sur le rapport moral

Je vous rappelle que, sur le plan pratique, la loi de 1901 ne prévoit pas la notion de quitus. Généralement, ce sont les statuts de l'association qui intègrent une telle règle. Les nôtres précisent bien que le Président doit solliciter le quitus de l'Assemblée avant de procéder au renouvellement ou au remplacement, s'il y a lieu, des membres du Conseil d'administration sortants. Nos textes ne mentionnent par contre aucune disposition en cas non non délivrance du quitus

par l'Assemblée. Je vous propose donc, dans une telle situation, si le quitus moral ne devait pas être adopté, ma démission du Conseil d'Administration. Il en sera de même, un peu plus tard, pour le quitus financier, en cas de non adoption par vos soins du bilan présenté, le trésorier serait, lui-aussi, amené à démissionner...

S'agissant des modalités de vote, les décisions de notre assemblée générale sont normalement acquises par un vote à main levée. Toutefois, sur demande d'au moins d'un quart des membres présents, l'assemblée peut décider de procéder à un vote à bulletin secret (Article 11).

Ceci ayant été précisé, je mets au vote, à main levée, le rapport moral :

[Résolution 1]: Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3- Rapport sur l'activité sportive de l'Association pour l'année 2021

Intervenant : Vincent SIMON

Nous avons passée en 2021 une année compliquée en raison des contraintes sanitaires et de l'engagement des équipiers. Nos résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances mais nous avons bien terminé l'exercice avec une très belle troisième place au championnat par équipe de Franche-Comté.

Il est rappelé que ceux qui représentent le golf au sein des équipes, que leur engagement est sérieux et qu'en cas de force majeure, il est important de prévenir aussi vite que possible le Vincent Simon afin qu'il puisse trouver vite un remplaçant.

4. Rapport d'activité de la section des féminines

Intervenant : Valérie GEAY

71 féminines

PARTIES AMICALES LES MARDIS : Participation moyenne de 6 à 20 dames en fonction de la météo... constat : peu de dames font 18 trous.

- Créneaux d'entraînement pour les dames par Julien avant les parties amicales de Mars à Juin (10 cours), une dizaine de dames ont participé.

- PARTICIPATION À LA SIX CUP, compétition réunissant 6 golfs, dont 5 alsaciens, chaque golf organise une rencontre (2 meilleurs bruts + 4 meilleurs nets retenus) :

- Nous terminons 5ème sur 6 équipes
- 8 juin à Ammerschwhir participantes : 7 joueuses de Rougemont
- 24 juin Hombourg : 7 participantes de Rougemont
- 8 juillet Rouffach : 7 participantes de Rougemont
- 24 juillet au Bouleaux : 6 participantes de Rougemont
- 14 septembre à Rougemont : 13 participantes de Rougemont
- 29 septembre à Chalempé : 10 participantes de Rougemont

- Constat : manque de compétitrices (nous pouvons être 16 max à l'extérieur et illimité à Rougemont....)
- Organisation d'un scramble avec les seniors à Rougemont le 12 octobre, 30 participants
- Organisation de Deux moments de convivialités (début et fin de saison) avec repas
- Organisation par Maryse SUTTER de deux marches dans les Vosges avec Repas (une en août et une en octobre)

Pour ce qui concerne l'équipe des Dames de Rougemont, je noterai que nous avons pu bénéficier de 6 séances entraînements avec Julien en Juin et Septembre.

- 11 Participantes : Myriam BOURRON, Hélène DEJEUX, Noëlle KETTERLIN, Laure BISCHOFF, Laure Pelletier, Geneviève RINGENBACH, Geneviève VOGT, Audrey FELLS, Isabelle EIBEL, Muriel BELUCHE et Valérie GEAY
- 4 compétitions étaient prévues, deux ont été annulées en raison de la COVID-19.
- Compétition : Promotion Mid amateur Dames ÉPINAL le 26 et 27 juin 2021, 4 joueuses (Isabelle EIBEL, Myriam BOURRON ,Audrey FELLS et Valérie GEAY), nous terminons 8ème sur 10 équipes .
- Nous avons prévu de faire la compétition de plus de 50 ans à Bournel fin septembre mais il y a eu un couac dans les inscriptions ...Prévoir les inscriptions par Valérie GEAY pour la saison 2022.

5. Rapport d'activité de la section des seniors

Intervenant : Francis DOERENBECHER

Le premier constat a été la difficulté d'établir des listes de seniors et ceux ayant cotisés à l'AS. Les chiffres au 1/6/21 étaient de 164 seniors dont 120 avaient cotisé à l'AS, c'était une approximation...55 joueurs ont participé au moins une fois à nos activités.

Les Mercredis ont été bien suivis entre 15 à 20 joueurs, avec des formules de jeu différentes. Une convivialité toujours présente. Je remercie Jean Marie BARRET et Guy WOLFINGER pour leur engagement lors de mes absences.

4 Grands Prix ont été disputés, avec une participation en hausse à chaque compétition :19,22,30 et 28. La participation de quelques très bons joueurs du club a été appréciée.

Sortie à Besançon : 12 participants. Ce genre de sortie devrait être organisée au moins 2 fois par an (printemps, automne)

La rencontre Féminines - Seniors (30 joueurs en Scramble) fut une belle réussite.

Compétitions seniors

CASEM :

5 rencontres en scramble mixte, clubs engagés : Bouleaux, Ammerschwir, Hombourg et Rouffach. 16 joueurs à chaque rencontre. Nous finissons 4eme, notre

place depuis de nombreuses années, avec la satisfaction d'avoir gagné chez nous. Merci à Marc GOULESQUE de m'avoir secondé.

AFC :

C'est le domaine d'Yves GISSINGER et Roland GEYER, ils ont eu du mal à faire le plein malgré de très beaux déplacements : Kempferhof, Rhin, Rouffach et Ammerschwir.

Charles Wimmer évoque le Trophée d'Alsace avec des rencontres avec 8 clubs et différentes formules de jeu

Ouverts aux femmes et aux hommes 9 joueurs pour une équipe.

6. Rapport d'activité de la section jeunes

Intervenant : Julien DEMANGET

1/ RÉSULTATS SPORTIFS 2021 ET DIAGNOSTIC :

Pour cette saison 2021, quatre joueurs ont évolué à un niveau régional dont trois à un niveau national en se qualifiant pour l'interligue U12 au Golf de la Baule.

Fadi BURNET (benjamin), Alan CEVIRGEN (poussin), Tristan DAGUET (poussin) et Achille DELPLANQUE (poussin) ont participé aux MIR (Mérites inter régionaux) et par leurs bons résultats ont réussi à se qualifier pour la FIR (Finale inter régionale).

Ils sont passés tout près de la qualification pour le championnat de France, objectif numéro 1 de nos jeunes.

Trois joueurs se détachent par leur niveau et/ou leurs résultats au sein de notre Club :

- Fadi BURNET (Benjamin2 / index 3.3) 2 victoires aux Grand Prix jeunes de Pruneville et de Montpellier Foncaude
- Alan CEVIRGEN (poussin 1 / index 8.8) 3 victoires aux Grand Prix jeunes de Troies, Pruneville et Montpellier Foncaude. Alan accède au statut de sportif de haut niveau (seulement 2 joueurs et une joueuse ont ce statut dans la Ligue)
- Tristan DAGUET (Poussin 2 / index 17.9)

Notre école de Golf compte 26 jeunes dont 5 filles et le plus haut pourcentage de jeunes classés en Bourgogne - Franche Comté par rapport à l'effectif.

2/ OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET SPORTIF :

Objectifs : développer l'école de golf en augmentant les nombre de jeunes joueurs.

Plusieurs actions du Comité Départemental menées en 2021 seront reconduites en liaison avec le programme sportif de la Ligue Bourgogne-Franche Comté pour cette nouvelle saison 2022.

Au niveau de notre Club, l'objectif principal pour cette année 2022 réside toujours dans la détection, la préparation et l'accompagnement des jeunes aux Championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Pour cela, des stages préparatoires et des regroupements départementaux sont proposés aux jeunes des écoles de golf concernés par ces actions.

Ces regroupements ont comme objectif le perfectionnement du Golf dans tous ses aspects comme la technique, le physique, le matériel, le comportement, le mental, le développement de soi, l'étiquette, et l'évolution en groupe. Le but principal est de préparer nos jeunes pour intégrer le Golf de haut niveau auprès de la Ligue Bourgogne-France Comté et de les préparer chaque année pour le Championnat de France des Jeunes. Il est aussi primordial que nos jeunes s'amuse et prennent du plaisir, quel que soit leur niveau, lors de leur venue au Club au travers des différents évènements sportifs que nous proposerons. (cours, compétitions juniors et adultes)

Nos stages et nos compétitions sont planifiés en fonction du projet et du calendrier sportif de la Ligue .

Les catégories

- Babies :

Premier contact avec le Golf. L'objectif est de donner à l'enfant le goût du jeu, en développant son adresse, sa coordination, son équilibre.

- De 11 ans :

La détection et la préparation des jeunes dans la catégorie des - de 11 ans sont des actions fondamentales pour le développement et l'évolution du niveau sportif dans les catégories supérieures. L'école de golf est le vivier principal à la base de cette filière.

Pour remédier au déficit de jeunes joueurs en compétition, notre Club doit tout d'abord proposer aux plus jeunes de pratiquer des compétitions sur un parcours aménagé de 9 trous.

Cela permet d'abord d'acquérir une expérience sportive puis d'accéder progressivement à un premier classement.

Pour conduire cette politique sportive, il faut doubler le temps d'entraînement grâce à l'intervention des ASBC et animer nos écoles de golf en mettant en relation :

- Un coordonnateur (ex : le responsable des jeunes)
- Un ou plusieurs enseignants
- Un ou plusieurs ASBC (Animateur Sportif Bénévole de Club)
- Les parents

- De 13 ans :

Dans la catégorie des -13 ans, le Club a pour rôle d'effectuer un suivi des meilleurs potentiels. Il est indispensable et nécessaire de développer l'esprit sportif de nos jeunes joueurs et de les encourager à jouer en compétition.

La FFG et la Ligue organisent et proposent un championnat multi-départemental intitulé « Challenge des écoles de Golf » pour toutes les catégories (index supérieurs à 21). Une série de 7 compétitions programmées entre le mois de mars et le mois de

novembre permettra aux participants d'atteindre un premier classement sous forme d'index et de marquer des points pour le Club.

Des Grand Prix jeunes ont été programmés pour cette saison 2022 pour les catégories sportives U10, U12, U14 et U16.

Cela a pour objectif de maintenir une émulation en mettant en concurrence nos meilleurs joueurs (ses) avec ceux des autres Clubs de la Ligue BFC.

7. Rapport d'activité de la section AS

Intervenante : Martine CROS

Nous avons maintenu, tout au long de la période estivale, les rencontres « green friday » qui s'adresse à tous les golfeurs désireux, en fin d'après-midi, de jouer une partie amicale de golf sur 9 trous et de partager, ensuite, pour ceux qui le désirent, un dîner chez Patrick. Les formules de jeu proposées, variées et ludiques, permettent à des joueurs de tous niveaux de faire connaissance. Elles semblent donc particulièrement bien adaptées pour accueillir les nouveaux membres de notre club ou se faire rencontrer des membres plus anciens.

Nos compétitions d'ouverture (12/06) et de fermeture de saison (23/10) ont réunies quelques dizaines de joueurs avec une participation plus marquée pour la dernière qui était des plus gourmandes.

Les événements organisés par l'AS ont pour objectif principal de développer un « esprit club » entre les membres. Nous vous invitons tous à y participer activement en tant que joueur et/ou en nous apportant votre concours. Chacun, quelques que soient ses motivations, sera reçu très chaleureusement.

8. Rapport financier du Trésorier

Intervenant : Yves ORLANDI (trésorier)

Au chapitre des recettes :

Nous noterons que les cotisations représentent près de 87 % de nos ressources et que les enfants en sont exonérés (10 551,00 € sur un total de 12 101,00 €).

La participation de la SA relève d'une convention annuelle (1 235,00 €). Elle a pour objet de nous aider financièrement dans la prise en charge des frais de d'engagement de nos équipes engagées sur des compétitions fédérales.

Les droits de jeux (315 €) sont ceux encaissés par l'Association à l'occasion des compétitions qu'elles organise sur Rougemont Le Château . Ils ne contribuent pas aujourd'hui, et c'est une litote que de le dire ainsi, au renforcement de nos moyens financiers. Les événements que nous organisons devraient, comme il en va ainsi dans la très grande majorité des associations, nous donner quelques moyens supplémentaires et non pas grever nos ressources. Nous nous efforcerons de remédier à cette situation dès l'année prochaine, en communiquant bien davantage sur nos événements sportifs ou conviviaux et en les dotant de manière plus significative.

Je rappelle, avant de clore le chapitre des recettes, que notre association sportive relève de la loi 1901 et qu'elle est donc en mesure de recevoir des dons de la part de particuliers ou d'entreprises. En contrepartie, les donateurs peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises. Nous ferons, dès 2022, plus largement appel à des chefs d'entreprises, de professionnels indépendants, d'acteurs économiques de nos territoires, en leur proposant de développer leur image dans le cadre d'un projet sportif humain que nous souhaitons ambitieux, en particulier pour l'accompagnement de nos jeunes golfeurs.

Au chapitre des dépenses :

Le premier poste reste celui des frais de formation et déplacement de nos équipes engagées sur des compétitions fédérales (- 4 007,18 €). Les dépenses de compétitions régionales (1 469,32 €) regroupent les compétitions AFC, CASEM et SIX CUP. Nous retrouvons dans les compétitions AS les compétitions d'ouverture et de clôture de saison, les Greens Friday et les compétitions ou événements organisés par la section des seniors ou des féminines (3 242,65 €).

Dans la sous-rubrique « école des jeunes » nous retrouvons la formation, le coaching et une participation au frais de déplacement de nos jeunes et brillants compétiteurs.

Enfin les dépenses de fonctionnement (911,82 €) couvrent notre assurance associative (411,00 €), les cotisations fédérales et de ligues (278,00 €), les frais de bancaires (147,52 €), la location de la salle que nous occupons pour notre assemblée (50,00 €).

Résultat d'exploitation : Au final, le résultat provisoire de l'exercice, arrêté à la date de ce jour, ressort à 468,73 €.

9. Rapport du réviseur aux comptes

Intervenant : Philippe SCHWEBLIN

« Mandaté par l'assemblée générale des membres en tant que réviseur des comptes de l'association, j'ai été en mesure d'exercer cette mission de contrôle le mardi 7 décembre 2021 au vu des documents présentés par Yves ORLANDI trésorier de l'AGSR accompagné par Marc BISCHOFF.

Cet examen m'a conduit à exprimer les conclusions suivantes :

1. Tenue des comptes :

Bien que l'exercice ne soit pas clos, les comptes de l'année 2021 étaient déjà dressés et pratiquement arrêtés. Seuls les frais liés à la tenue de l'assemblée générale prévue le 18 décembre 2021 restaient à intégrer.

Comme pour l'exercice précédent, la comptabilité des recettes et dépenses est tenue d'une façon bien détaillée permettant de se reporter facilement aux pièces justificatives (factures, extraits bancaires). La forme adoptée convient bien à la gestion de la trésorerie de l'association.

Les frais de représentation et de déplacement du conseil d'administration correspondent aux réunions tenues au cours de l'exercice et leur montant correspond aux pièces justificatives produites.

Les remboursements de frais aux participants des compétitions fédérales sont justifiés par des décisions conformes du conseil d'administration.

2. Gestion des recettes

La gestion attentive de l'encaissement des cotisations du côté de la SA du Golf et le reversement effectué à l'association a permis de constater pour 2021 une parfaite corrélation de leurs comptes respectifs. Il serait cependant utile de faire un point définitif des cotisations encaissées au plus tard le 30 juin prochain afin que le reversement du solde par la SA soit effectué plus tôt pour permettre le financement des activités prévues par l'association en évitant des difficultés éventuelles liées à une trésorerie trop faible.

Le remboursement par la SA des frais de participation des membres des équipes sportives a été effectué sur production de factures de l'association conformément aux dispositions de la convention signée entre les deux structures.

La recette des droits de jeu lors des compétitions n'a pas posé le problème évoqué l'année précédente où un certain manque de rigueur dans le contrôle des sommes encaissées avait été relevé. Mais le nombre des compétitions organisées en 2021 par l'association sportive générant des droits de jeu a été particulièrement limité par les contraintes sanitaires.

3. Budget de l'exercice 2022

Le budget 2022 dont les montants tant en recettes qu'en dépenses doublent pratiquement ceux de 2021 montre que l'association sportive a décidé de développer considérablement ses activités pour les jeunes golfeurs, la participation de ses équipes aux compétitions fédérales, l'organisation de compétitions avec d'autres clubs dans le cadre régional et l'ouverture de compétitions au sein du club.

Cette volonté de développer ces activités correspond aux souhaits exprimés par les membres du club et par les responsables de la SA.

Le budget s'appuie sur un bel effort de programmation des activités prévues pour la saison 2022 et un examen attentif de tous les paramètres susceptibles de générer des recettes et des dépenses. Il convient de saluer la qualité de ce travail.

4. Assemblée générale

L'organisation de l'assemblée générale à la fin de l'exercice en cours permet de régler de manière simple la question des membres participant à l'approbation des rapports d'activité et des comptes de la saison passée et des membres habilités à se prononcer sur le programme et le budget de la saison suivante »

10. Vote du quitus financier

Personne ne manifestant le droit de prendre la parole, l'approbation du quitus financier est sollicitée par le président de séance.

[Résolution 2] : L'assemblée donne quitus, à main levée et à l'unanimité, au Trésorier pour sa gestion comptable

11- Vote sur l'affectation comptable du résultat d'exploitation

Nos statuts actuels ne précisent pas qui, de l'Assemblée ou du Conseil d'Administration de l'association doit décider de l'affectation du résultat de nos comptes annuels. Je pense toutefois que c'est bien du ressort naturel de l'Assemblée Ordinaire, à l'issue d'une délibération.

L'association à but non lucratif que nous formons, n'a pas vocation à thésauriser. Le Conseil d'Administration vous propose donc de reporter l'intégralité de notre excédent d'exploitation en section de fonctionnement (report à nouveau), pour couvrir nos dépenses à venir.

[Résolution 3] : L'Assemblée décide, par vote à main levée et à l'unanimité, d'affecter l'intégralité des sommes disponibles sur notre compte bancaire et notre caisse, en section de fonctionnement (report à nouveau).

12. Présentation du budget prévisionnel pour l'année 2022

Nos actions prioritaires, en direction des jeunes :

- Notre club participera, à partir de 2022, au Challenge national des écoles de golf qui s'adresse aux jeunes de moins de 16 ans et avec plus de 20 d'index. 6 compétitions seront organisées sur le territoire du Doubs et de Belfort.
- Nous allons nouer un partenariat avec l'association Schola (association des parents d'élèves du Territoire de Belfort) pour proposer des initiations à la pratique du golf aux élèves scolarisés autour du collège de Rougemont le Château (Collège Michel Colucci) et celui de Giromagny (Collège du Val de Rosemont)
- Nous proposerons à l'ensemble des communes rattachées à la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, d'initier des enfants au golf dans le cadre dans le cadre de leurs animations d'été qui, comme vous le savez, permettre à ceux qui ne partent pas en vacances de découvrir ou pratiquer des activités sportives à un prix très modéré.

Nos actions en direction des équipes fédérales et régionales : Nous continuerons de les soutenir financièrement et sportivement afin de les amener à mieux figurer dans le tableau des résultats et porter plus haut les couleurs du club, avec une nouvelle tenue, si nous parvenons à trouver de nouveaux généreux partenaires.

Nos actions en directions des seniors, dames et messieurs : Nous participeront, à partir de l'année prochaine, à l'Open Seniors organisé par les golfs de Besançon, Bournel, Luxeuil, Pontarlier et Prunevelle.

Nos actions en direction de l'ensemble des adhérents : Nous organiserons, en complément de ce qui est déjà proposé par notre section des seniors et des féminines, des compétitions ludiques et des événements festifs.

L'ensemble de ces actions ont été prises en compte dans l'élaboration de notre budget de fonctionnement. Le calendrier de l'ensemble de ces compétitions est en cours de finalisation et vous sera communiqué dès que possible, avant le début de la saison.

13. Vote sur le montant de la cotisation 2022

Sur recommandation de notre Trésorier, le Conseil d'Administration vous propose, compte tenu de nos résultats antérieurs et de notre projet sportif, de maintenir le montant de la cotisation à 50 euros pour l'année 2022.

[Résolution 4] : L'Assemblée décide, par vote à main levée et à l'unanimité, de maintenir le montant de la cotisation de 2022 à 50,00 euros.

14- Désignation du réviseur aux comptes pour l'exercice 2022

La nomination d'un réviseur aux comptes dans notre association ne découle pas de nos statuts qui restent muets sur le sujet, mais d'une décision volontaire de l'Assemblée. Les missions d'un réviseur aux comptes concernent principalement la certification des comptes annuels de l'association (bilan, compte de résultat et annexes). Dans le cadre de cet audit, il s'assure de la sincérité et de la conformité des comptes avec les informations fournies dans des documents sur la situation financière et le patrimoine de l'organisme audité et en rend compte à l'assemblée en produisant son rapport.

Bon à savoir: le réviseur aux comptes n'est pas la seule personne qui peut demander à voir les comptes d'une association. Chacun d'entre-vous, membre actif de l'association, a le droit de les consulter puisque nous sommes reconnus d'utilité publique.

Je vous propose de désigner comme réviseur aux comptes, pour l'exercice 2022, l'honorable, compétent et incontesté Philippe SCHWEBLIN...

[Résolution 5] : L'Assemblée mandate, par vote à main levée et à l'unanimité, Philippe SCHWEBLIN pour s'assurer de la conformité des comptes et de la validité des documents comptables qui seront présentés à la fin de l'exercice 2022.

15. Élections des membres du Conseil d'Administration

Nos statuts précisent que les membres du Conseil d'administration doit être renouvelé tous les deux ans, par tiers, les deux premiers tiers sortants des membres du conseil initial sont désignés par tirage au sort. Ce tirage au sort a désigné cette année Vincent SIMON et Yves ORLANDI comme membres sortants.

Xavier DELPLANQUE nous a fait part, vous le savez, de son souhait d'être libéré de son mandat électif, pour des raisons qui lui sont personnelles. Le Conseil d'Administration le remercie pour son engagement et respecte, tout en la regrettant, sa décision. Il y en va du principe même de la liberté d'engagement de tout individu et nous savons combien il peut être difficile, en particulier pour les administrateurs encore en activité, de vivre et mener une expérience d'engagement bénévole sur plusieurs années.

Ce sont donc trois postes, sur les 6 postes actuels qui sont à renouveler au cours de la présente assemblée. Nous souhaitons profiter de ce moment pour porter le nombre de nos administrateurs de 6 à 9, ainsi que nous le permet l'article 9 des statuts. Nous avons, à cet effet, enregistré les candidatures de Valérie GEAY, Marc BISHOFF, Jean- Philippe BOLLECKER et Francis DOERENBECHER et les en remercions vivement.

Afin de favoriser l'élection d'une équipe autour d'un projet commun, mais aussi de simplifier les modalités du vote, nous vous proposons de réunir sur une seule et même liste tous les candidats et de soumettre, globalement cette liste au vote de l'assemblée. Cette liste des candidats que nous vous soumettons est la suivante, par ordre alphabétique :

1. Marc BISHOFF,
2. Jean- Philippe BOLLECKER,
3. Francis DOERENBECHER,
4. Valérie GEAY,
5. Yves ORLANDI,
6. Vincent SIMON.

[Résolution 6] : L'Assemblée décide d'élire, par vote à main levée et à l'unanimité, Marc BISHOFF, Jean-Philippe BOLLECKER, Francis DOERENBECHER, Valérie GEAY, Yves ORLANDI et Vincent SIMON aux postes d'administrateurs de l'Association. Ils rejoindront les élus déjà en place pour constituer un Conseil d'Administration de 9 personnes, au total.

Ainsi que le prévoit nos textes, le conseil d'administration nouvellement élu se réunira à l'issue de l'Assemblée, avant de vous retrouver autour du pot de clôture, afin de choisir parmi ses membres un Président, un Trésorier et un Secrétaire et de se répartir, entre tous les administrateurs, les autres tâches à accomplir.

Sachez que nous avons reçu la candidature de quelques adhérents pour nous donner un coup de main dans la réalisation de notre tâche. Je tiens tout particulièrement à remercier, parmi ceux-ci, Yves BEURRIER qui est déjà très au sein de la ligue de golf de Bourgogne Franche-Comté dans laquelle il siège en sa qualité de membre du Comité Directeur. Ses compétences reconnues dans le domaine de la communication nous serons d'un grand secours pour administrer les pages internet que la Direction a bien voulu nous consacrer. Je me réjouis également de l'engagement formalisé par Jean-Marc HUTTER de nous apporter son

concours dans l'animation et le suivi des équipes engagées sur le Trophée d'Alsace, aux côtés de Charles WIMMER.

Votre Conseil d'Administration saura toujours accueillir toutes les bonnes volontés qui se manifesteront et à faire usage de toutes les compétences disponibles pour servir notre projet associatif.

16. Questions diverses

Un échange à été engagé à l'issue de ces rapports d'activités concernant le manque constaté d'engagement des équipiers. Il serait souhaitable que chaque compétiteur signe, en début de saison, une charte au travers de laquelle il s'engagerait à participer à toute compétition par équipe dont le capitaine lui aura fait part (sauf cas de force majeure) et de participer aux séances entraînements proposées par l'Association. Cela serait de nature à grandement faciliter la tâche de nos capitaines d'équipes. Le prochain Conseil d'Administration s'empare du sujet.

La séance est levée à 18h35.